

# **CTM du 5 novembre 2020**

---

Compte rendu du CTM du 5 novembre 2020.

## **CHSCT des DDI (5 novembre 2020)**

---

Ce premier CHSCT après le rattachement des DDI au ministère de l'Intérieur a principalement porté sur des points en lien avec la crise sanitaire.

---

## **Comité technique d'administration centrale (13**

---

## **octobre 2020)**

Ce CT-AC a essentiellement porté sur l'organisation du travail en période d'épidémie de Covid-19.

---

## **La CFDT rencontre le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation (14 septembre 2020)**

La CFDT a évoqué avec le nouveau ministre de l'Agriculture les dossiers cruciaux de cette rentrée.

---

# **CHSCT d'administration centrale (3 septembre 2020)**

Compte rendu du CHSCT d'administration centrale, qui s'est réuni le 3 septembre 2020.

---

## **L'exercice du télétravail est assoupli**

Le nouveau décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 assouplit la règle en matière de télétravail : lieu, fréquence, durée, dérogations, recours...

---

## **Première réunion d'échange**

---



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

# avec Julien Denormandie, nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Le 22 juillet, 15 jours après sa nomination, Julien Denormandie a organisé une première réunion d'échange avec les représentants des personnels.

---

## Après la crise, c'est l'heure du bilan sur le télétravail

Le ministère de l'Agriculture va envoyer à ses agents un questionnaire sur le télétravail.

*[Article mis à jour le 28 juillet 2020.]*

---

## **CTM du 2 juin 2020**

---

Compte rendu du CTM du 2 juin 2020, portant essentiellement sur les lignes directrices de gestion de la mobilité et les suites de la crise sanitaire liées à la Covid-19.

## **CHSCT d'administration centrale spécial Covid-19 (28 avril 2020)**

---

Le CHSCT d'administration centrale s'est réuni le mardi 28 avril 2020, avec un ordre du jour unique, dédié aux impacts de l'épidémie de Covid-19 sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

---

## **CHSCT-M (8 avril 2020)**

---

Compte rendu du CHSCT-M spécial Covid-19 du 8 avril 2020.

### **Mon travail à distance, j'en parle !**

La CFDT s'associe au projet « Mon travail à distance, j'en parle ! », qui va permettre à chaque télétravailleur d'apporter son témoignage et d'engager des débats sur le télétravail.

---

### **Travail à distance en situation exceptionnelle : un**

---

# guide pratique

Le *Guide du management à distance en situation exceptionnelle*, écrit et publié par la région Grand-Est, apporte des réponses pratiques pour travailler à distance dans une situation de crise.

---

## Télétravail : nouvelles modalités

Une instruction technique vient préciser les modalités d'application du télétravail au ministère de l'Agriculture (hors DDI).

---

## CHSCT d'administration

---

## **centrale (12 juin 2019)**

Au sommaire : registre hygiène et sécurité, accidents du travail, formation aux gestes de premiers secours, travaux sur les sites parisiens du ministère...

---

## **Comité technique de la DGAL (26 novembre 2018)**

Compte rendu du comité technique de la direction générale de l'Alimentation du 26 novembre 2018.

---

## **CHSCT des DDI (15 mars 2018)**

Relevé d'informations du CHSCT des DDI du 15 mars 2018 : télétravail, violences sexistes et sexuelles, feuille de route pour 2016-2018.

---



## **Comité technique de l'Anses (16 novembre 2017)**

A l'ordre du jour: C.O.P, astreintes, Nessa, RPS, déontologie, télétravail, stagiaires,...

---

## **Comité technique de l'ANSES du 14 juin 2017 : retour d'informations**

Réorganisation de la direction générale, télétravail, bilan social, COP, déontologie, astreintes, RIFSEEP, calendriers CAP, DR1-DR, etc.

---

# **Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail des DDI (4 mai et 4 juillet 2017)**

Compte rendu des CHSCT des DDI des 4 mai et 4 juillet 2017 : circulaire relative à la protection des agents, baromètre social des DDI, harmonisation financière de la participation de l'employeur à restauration collective, points divers.

---

# **Comité technique ministériel du 6 juillet 2017 : relevé d'informations**

Relevé d'informations concernant le comité technique ministériel (CTM) du 6 juillet 2017.

---

## **Comité technique spécial de la DGAL (20 avril 2017)**

Suite au diagnostic RPS et au Retex influenza aviaire, les agents sont en attente d'un plan d'action.

---

## **Comité technique du secrétariat général (19 avril 2017)**

Bilan de la récupération des heures supplémentaires, avenir du BIP et du bureau des pensions, Agorha, déménagements au SRH.

---

# CT-AC : un dialogue social difficile

Le comité technique d'administration centrale du MAAF portait sur l'avancement des travaux en administration centrale, l'évolution des effectifs et des plafonds d'emploi, les entretiens professionnels réalisés en 2016 et le bilan de la mise en place du télétravail.

---

## CTS secrétariat général du 13 décembre 2016

Le comité technique spécial du secrétariat général (CT-SG) du 13 décembre 2016 était présidé par Valérie Metrich-Hecquet, secrétaire générale du MAAF.

La CFDT était représentée par Sophie Lardenois (titulaire), Martine Molinier et Géraldine Chadirat (expertes).

Les points suivants ont été abordés lors de ce CT :

- modification de l'arrêté du 30 juin 2008 portant



- organisation et attributions du SG ;
- modification de l'arrêté du 2 juin 2010 portant création du CEIGIPEF ;
- plan d'actions « risques psycho-sociaux » du SG ;
- télétravail ;
- questions diverses.

## **Modification de l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation et attributions du SG**

L'administration a présenté quatre propositions de modification de cet arrêté :

a) à la **direction des affaires juridiques** : modification du périmètre du conseiller aux affaires pénales, qui s'occupera désormais également des affaires civiles, et sera le correspondant du défenseur des droits, de la CNIL et de la CADA.

b) au service de la **statistique et de la prospective** : la fermeture programmée de l'atelier de Beauvais est formalisée, par l'ajustement du périmètre de la mission diffusion des données (PAO et diffusion internet). Sur 7 agents travaillant aujourd'hui à Beauvais, 4 partent prochainement en retraite, 2 seront désormais hébergés en DDT60, et le troisième a demandé de travailler à Paris. En parallèle, un poste est créé à Toulouse-Auzeville pour renforcer la mission.



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

c) au service des **ressources humaines** : création d'un quatrième bureau à la SDMEC, renommée sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération. Ce bureau regroupera les activités de gestion des contractuels en enseignement et hors enseignement.

d) à la **DICOM** : création d'une mission d'ingénierie du web.

La CFDT s'est inquiétée de l'échéance de mise en œuvre de ces modifications et des modalités de concertation, notamment au sein du SRH, pour la constitution du nouvel organigramme. S'agissant d'une sous-direction en lien avec l'ensemble des personnels du MAAF, une large diffusion du nouvel organigramme et des nouvelles attributions des agents a été sollicitée.

*L'administration a indiqué vouloir une mise en œuvre rapide, au 1er janvier 2017 si possible, d'autant qu'elle s'accompagne d'un renforcement des moyens au niveau du bureau de gestion des personnels de catégorie A (notamment IAE), et qu'elle devrait permettre une amélioration sensible des processus pour les agents concernés.*

*Concernant les agents de la sous-direction, plusieurs réunions de concertation ont été conduites, permettant la mise au point du nouvel organigramme, qui permet un rééquilibrage des bureaux, et dans lequel chaque agent a pu se positionner : les bureaux impactés sont prêts pour la nouvelle organisation.*

*Une communication sera faite à l'ensemble des agents et l'organigramme détaillé mis en ligne sur l'intranet.*

## **Modification de l'arrêté du 2 juin 2010 portant création du CEIGIPEF**

L'ordre du jour a été amendé en séance pour examiner un projet de modification de cet arrêté permettant au CEIGIPEF de prendre le relais du « collège de formation des IPEF » qui a été dissous suite à la fermeture de ParisTech. Ainsi les élèves ingénieurs IPEF pourront toujours être administrativement rattachés à une structure interministérielle (MAAF-MEEM) durant leur scolarité.

La CFDT a émis un avis favorable au projet d'arrêté, de sorte à préserver pour la promotion d'élèves ingénieurs IPEF entrée en septembre 2016 une structure de rattachement « sans étiquette » et afin que leur première affectation en sortie d'école ne soit pas soumise aux compteurs interministériels.

## **Plan d'actions « risques psycho-sociaux » du SG**

Faisant suite aux réunions du groupe de travail « RPS » du SG, consacrées au diagnostic en 2015, puis à l'élaboration du plan d'action en 2016, le plan d'action RPS du SG a été présenté en séance et a reçu un avis favorable de l'ensemble des OS.

La CFDT se réjouit de l'adoption d'un tel plan, dont certaines



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

actions sont très ambitieuses. Pour la CFDT, un tel plan est non seulement l'aboutissement d'un travail en commun important, mais c'est aussi, et surtout, un point de départ. Cependant, les outils (notamment informatiques) seront-ils à la hauteur des ambitions portées par le plan ? Les élus CFDT seront vigilants à la dynamique instaurée dans les services pour une bonne mise en œuvre, au quotidien, par chacun, et sollicite que le groupe de travail soit maintenu pour des points d'étape réguliers.

*La secrétaire générale précise que 3 réunions sont prévues en 2017.*

Cela est d'autant plus nécessaire à la lumière de la pitoyable expérience vécue pour Agorha, où l'ensemble des agents du ministère a été impactée par les dysfonctionnement du SIRH et les collègues des bureaux de gestion mis en grande difficulté, au quotidien. Il aura fallu une pétition des personnels en 2015 pour faire bouger les lignes et obtenir un plan d'action.

Le point d'étape fait en séance sur le plan d'action Agorha permet de mesurer les progrès déjà effectifs en 2016, mais aussi l'ampleur de la tâche restant à réaliser ... en 2017 ?

La CFDT déplore l'absence de calendrier et s'interroge sur l'intégration de nouveaux modules alors que des dysfonctionnements demeurent. Elle salue en revanche les





efforts pour améliorer l'ergonomie des collègues qui utilisent ce logiciel (double écran notamment).

*La secrétaire générale précise que ses services sont en ordre de marche :*

- *pour améliorer la situation « au plus vite, et selon les moyens disponibles ». Ainsi, le prestataire actuel n'étant pas assez réactif, il est prévu de ne pas renouveler le marché qui arrive à échéance au 31 mars 2017. Un appel d'offre est prévu en début d'année.*
- *pour analyser ce qui se fait aujourd'hui dans les autres ministères en matière de SIRH et préparer l'avenir.*

## **Télétravail**

Un point d'étape de la mise en œuvre du télétravail au SG a été dressé :

- une campagne par an est prévue, pour des périodes de télétravail courant du 1er janvier au 31 décembre.
- les agents sont invités à s'inscrire dans la démarche progressivement (un jour par an la première année), pour permettre une adaptation progressive de leur organisation et de celle des services.
- 61 demandes ont été déposées (7% des effectifs), dont 59 pour du travail à domicile et 2 en DDT.

- 8 demandes ont été refusées par les responsables hiérarchiques.
- l'expertise demandée au SAJ sur les attestations d'assurance fournies a conduit à l'identification d'anomalies pour 40 d'entre elles... conditionnant (et repoussant) l'effectivité de la décision favorable à la fourniture d'une nouvelle attestation.

La CFDT a réaffirmé son soutien à la mise en œuvre du télétravail et rappelé que le nombre de jours télétravaillés maximum était de 3 jours (et pas un) par semaine. Au vu de l'impact pour les agents de l'expertise du SAJ sur les attestations d'assurance, la CFDT a sollicité que cette expertise soit largement diffusée dans les services du MAAF et des DDI, de sorte à éclairer les agents et permettre une mise en œuvre rapide, tout en assurant la sécurité juridique des actes.

## **Questions diverses**

Le CT s'est ensuite conclu sur un point d'étape des déménagements en cours entre les sites parisiens du MAAF, un point d'information sur le nouveau système de contrôle d'accès qui sera installé début 2017 à Barbet de Jouy et à l'automne à Varenne et Vaugirard (de nouveaux badges seront nécessaires – maintien du « vieux » système en parallèle à Barbet de Jouy jusqu'à l'automne), ainsi qu'un point d'information sur le système informatisé de gestion du temps envisagé pour

remplacer Gestor, en 2017. Sur ce dernier point, il semble qu'EquiTime soit le mieux adapté aux besoins de l'administration centrale du MAAF au vu de l'analyse conduite par le SRH (portant sur Casper et deux logiciels du catalogue UGAP). Les OS ont demandé une présentation de l'outil et un groupe de travail pour début 2017.

Version pdf ci-dessous :

---

## **Comité technique DRAAF- DRIAAF-DAAF du 3 novembre 2016**

Relevé d'informations du comité technique des DRAAF-DRIAAF DAAF du 3 novembre 2016.



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

# **IFCE : compte rendu CHS-CT et CTC**

À l'ordre du jour : risques psycho-sociaux, dotation complémentaire pour les contrôleurs sanitaires, prime PARRE, télétravail, réorganisation territoriale et RIALTO.

---

## **Télétravail au MAAF : quel est le rôle des instances locales et nationales de concertation ?**

Rôles des instances (CT, CHSCT, CAP-CCP) dans le cadre du télétravail.

---

# Télétravail au MAAF : pour quelle quotité puis-je télétravailler ?

Pour un agent à temps complet, le télétravail est possible jusqu'à 3 jours par semaine maximum.

Les jours télétravaillés sont « réguliers et fixes », et exprimés au pas de temps soit hebdomadaire, soit mensuel (ex. : chaque lundi des semaines impaires).

Les textes ne prévoient pas de quotité minimale de télétravail.

Référence : article I-2 de la [note de Service du MAAF](#)

---

# Télétravail au MAAF : quel délai de prévenance pour y

---

# mettre fin ?

Pour mettre fin au télétravail, un délai de 2 mois est prévu, que ce soit à la demande de l'administration ou de l'agent concerné.

Référence : article IV-3 de la [note de Service](#) du MAAF.